Les Associations affiliées

ACSA 04 Association Culturelle et sport adapté Manosque

ASC La Durance Château-Arnoux

ASPTT Tennis Manosque

Rugby Club Dignois Digne

Aviron club de Manosque

Football club de Malijai

AFCSTP Football club Ste-Tulle Pierrevert

CDSA 04

Les Partenaires :

Espoir 04 – Espoir 04

ari – Pôle Revest-du-Bion

La Haute-Lèbre

CAS – Centre d'Accueil Spécialisé – Forcalquier - Manne

Domus Vi

APAJH Alpes de Haute-Provence

Unapei Alpes Provence

Contact :

COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTE
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
Rue des Tourelles
04100 MANOSQUE

Téléphone : 04.92.72.28.22

Email : secretariat@cdsa04.fr

Site Internet : http://www.cdsa04.fr

Fédération Française du Sport Adapté

Alpes-de-Haute-Provence

A chacun son défi !

Alpes de Haute Provence – Le Département

Comité National Olympique et Sportif Français – CDOS Alpes-de-Haute-Provence

Agence Nationale du Sport

Liberté • Égalité • Fraternité – République Française – Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population

Alpes Provence

Région Sud – Provence Alpes Côte d'Azur

Société Générale

District des Alpes

Qu’est ce que le Sport Adapté ?

La mission principale du ***Sport Adapté*** est d’offrir à toute personne en situation de handicap mental ou psychique, quels que soient ses désirs, ses capacités et ses besoins, la possibilité de pratiquer une activité sportive adapté à chacun, cela dans un environnement attentif à ses attentes, son bien-être, ses performances, sa sécurité.

Quels sont les bienfaits ?

Le ***Sport Adapté*** est recommandé pour la personne en situation de handicap. En effet, il participe à l’épanouissement et à l’intégration sociale par :

- Un gain en autonomie ;
- Une amélioration des relations sociales ;
- Une meilleure gestion des états émotionnels et la maîtrise de soi ;
- La lutte contre la sédentarité et l’isolement ;
- La lutte contre le surpoids et l’obésité ;

La pratique d’une activité physique ou motrice régulière contribue à l’amélioration de leur condition physique et de leur santé.

Que propose le CDSA 04 ?

Le ***CDSA 04 (Comité Départemental du Sport Adapté du 04)*** :
Propose chaque année un calendrier de rencontres sportives compétitives ou de loisirs.
Favorise et accompagne une intégration de personnes en situation de handicap mental ou psychique au sein des clubs sportifs qui le souhaitent.
Accompagne les clubs valides pour créer des sections en sport adapté.

De plus, **il** propose à ses adhérents :
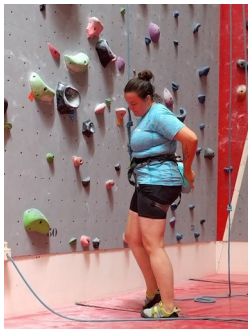
- De participer à des séances hebdomadaires en activités physiques adaptés encadrées par une équipe de professionnels diplômés qui intervient toute l’année dans les établissements spécialisés du département, et auprès de particuliers.
- De les accompagner pour participer aux rencontres sportives (départementales ou régionales et quelquefois nationales)
- De participer au conseil participatif des sportifs
- Des séjours vacances adaptées : Nous sommes titulaire de l’agrément vacances adaptées organisées n° R93-2023-04-24-00002 ainsi que de l’ agrément tourisme : IM004180004.